

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction de l'Urbanisme
Monsieur Thibaut Jossart
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 19/12/2024

N/Réf. : BXL22997_735_PU
Gest. : AH/DG
NOVA : 04/PFD/1927300
Corr DU: Diane GUSTIN
Julien DOIGNIES

BRUXELLES. Rue Terre-Neuve, 83
(= en zone de protection de l'Hôtel Jamaer situé Avenue de Stalingrad 62)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Modifier l'immeuble et les abords d'une salle de sport – modifications par rapport au permis délivré en 2018 (régularisation - INFR- 1912101)

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

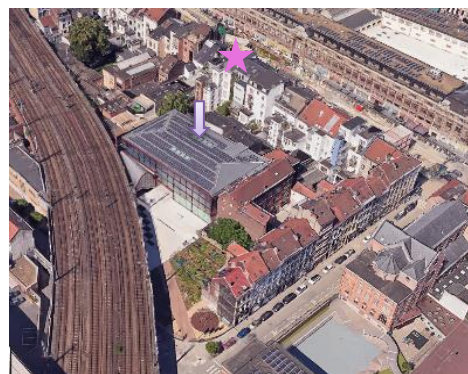
En réponse à votre courrier du 09/12/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 18/12/2024, concernant la demande sous rubrique.



Implantation du bien (@ Brugis)



Photo de la situation existante extraite de la demande

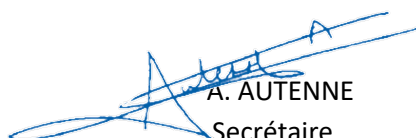


Implantation du bien (@ Google Streetview)

Avis

La demande n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial. Les interventions visées par le dossier de régularisation n'ont aucun impact négatif sur les vues vers et depuis la maison Jamaer classée, dont la zone de protection inclut la parcelle occupée par la salle de sport.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président